



## La fête des mamans et des bébés



Encore un bel après-midi sympathique et convivial, ce vendredi 2 juin, dans la salle citoyenne, très joliment décorée pour l'occasion.

Les élus ont eu la joie d'offrir aux mamans, qui s'étaient inscrites, un joli set apéritif afin de marquer une fête très appréciée de toutes « La fête des mamans ».

Ce fut de nouveau l'occasion de discuter un peu, d'apprécier ces petits moments de retrouvailles. Les bébés, nés au cours de l'année, ont eux aussi été gâtés, ils ont reçu une jolie serviette brodée à leur prénom.

Tout ce petit monde a été ravi de ces instants qui font que la vie du village demeure active et dynamique.

À très vite, au plaisir de se revoir pour d'autres événements.

*La Commission « Fêtes et Cérémonies »*





## Belle fête des voisins



Vendredi 2 juin, journée nationale de la fête des voisins, des habitants se sont mobilisés et ont organisé une soirée conviviale au square des porteuses de canons rue Lévêque ainsi qu'à l'espace de jeux de la rue Zeller.

Tout était réuni pour permettre à tous de passer un excellent moment dans une bonne ambiance. M. le Maire et des élus se sont rendus auprès des habitants pour partager avec eux ce moment festif et les ont félicités pour cette organisation.

Tous se sont dit qu'ils recommenceraient l'année prochaine. Encore bravo aux organisateurs et peut-être que d'autres quartiers du village seront également de la fête l'an prochain !

*La commission « Information et Communication »*

## Pour les amateurs de Volley-Ball



Saison terminée pour l'A.S.E Volley-Ball. Fin de saison difficile pour les joueuses et joueurs ainsi que pour les nerfs des supporters. Le week-end de Pentecôte, à Bar-le-Duc, les Féminines se sont inclinées en finale du Critérium National UFOLEP, face à Quarouble.



L'équipe incomplète, en raison de l'absence de joueuses et de blessées, ne décroche pas la Coupe.

Ce dimanche 4 juin, nos 2 équipes étaient qualifiées pour les finales de la Coupe des Flandres à Cuinchy, une première.

Les Féminines se sont inclinées face à Quarouble ainsi que les Masculins face à Dompierre. Félicitations aux 2 équipes pour leur deuxième place dans ces compétitions.

Merci aux supporters qui ont fait les déplacements.

*Gérard HERBIN,  
Président du Club*

## Restauration scolaire

### Menus du 19 au 23 juin

**Lundi :** boulettes, semoule, légumes couscous, Brie, fruit.

**Mardi :** carottes râpées, palets fromagés, purée au lait, salade, liégeois chocolat.

**Jeudi :** melon, saucisse, salade de pâtes, glace.

**Vendredi :** salade grecque, bœuf à la provençale, pommes de terre, tomate provençale, nappé caramel.

### Menus du 26 au 30 juin

**Lundi :** pastèque, quenelle de veau, riz, mousse au chocolat.

**Mardi :** jambon, pommes röstis, petits pois, Carré président, fruit.

**Jeudi :** coleslaw, bolognaise végétale, spaghettis, Emmental râpé, yaourt aromatisé.

**Vendredi :** salade marocaine, brandade de poisson, salade, tartelette au citron.

## Infos médiathèque

Ouverture de la médiathèque

- Vendredi 23/06 : 13h30-15h45  
Fermeture

- Jeudi 22/06

- Samedi 24/06

## Délibérations examinées le 9 juin 2023

### - Délibération n° 2023/03/01 :

Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants pour l'élection des sénateurs.



➤ **Election de 3 délégués titulaires :** Gonzague DAMS, Régis ROUSSEL et Jean-Philippe DUMONT, sont élus au 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

➤ **Election de 3 délégués suppléants :** Michèle SUM, Marie-Catherine BAFCOPS et Justine CHOQUET sont élues au 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

### - Délibération n° 2023/03/02 :

Nomination de délégué à la Commission du Centre Communal d'Action Sociale. Michèle SUM est nommée. **Approuvée**

### - Délibération n° 2023/03/03 :

Vote des subventions aux associations et organismes divers. **Approuvée**



L'Amicale Laïque vous invite à venir fêter les feux de la Saint Jean le samedi 24 juin, de **19h30 à 23h30**. Dans la cour de l'école, l'ambiance musicale sera assurée par Jean-Philippe, la petite restauration par

l'association des parents d'élèves et la buvette par l'amicale laïque.

Le bûcher sera préparé par les amis pêcheurs, sur la plaine de jeux.

Nous vous demandons de respecter les mesures et distances de sécurité afin que tout se passe bien et pour ne pas entraver la circulation des services de secours si besoin.

*Jean-Marc Midavaine  
Président de l'Amicale Laïque*

## Travaux rue d'Azincourt (RD 205)

En raison des travaux de terrassement qui seront réalisés par Noreade, la circulation de la rue d'Azincourt sera réglementée comme dans l'arrêté ci-dessous.

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

NORD

ARRETE N° 2023-037

6. Libertés publiques et pouvoirs de police

Commune d'EMERCHICOURT  
59580

### Arrêté municipal réglementant la circulation pour cause de travaux

Le Maire de la Commune d'Emerchicourt,

Vu les articles L 2212-2 et L 2213-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la route ;

Considérant la demande de l'entreprise NOREADE, centre de Pecquencourt sud, sise 37, rue d'Estiennes d'Orvès TSA 72502 à PECQUENCOURT (59146), relative aux travaux de terrassement qui auront lieu au numéro 6 de la rue d'Azincourt (RD 205), à partir du 14 juin 2023, pour une durée de 30 jours ;

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation dans un but de sécurité publique aux alentours et sur son parcours ;

Vu l'intérêt général ;

### ARRETE

#### Article 1<sup>er</sup> –

Pour la bonne réalisation des travaux précités, la circulation des véhicules sera alternée, à l'approche et sur la zone de travaux qui auront lieu au N° 6 de la rue d'Azincourt (RD 205), à partir du 14 juin 2023, pour une durée de 30 jours.

#### Article 2 –

Pendant la durée du chantier, une seule voie de circulation sera maintenue et un sens de circulation alterné, régulé par des feux tricolores, sera mis en place.

#### Article 3 –

La vitesse de tous les véhicules circulant sur ladite voie, sera limitée à 30 km/h, au droit du chantier, pendant la durée des travaux.

#### Article 4 –

Le dépassement de tous les véhicules sera interdit sur la rue d'Azincourt, pendant toute la durée des travaux.

#### Article 5 –

Pendant la période de travaux, le stationnement de tous les véhicules sera interdit, sur la voie précitée, hormis les véhicules de l'entreprise NOREADE.

#### Article 6 –

Les panneaux de signalisation nécessaires seront apposés par l'entreprise NOREADE, pour permettre l'application des présentes dispositions.

#### Article 7 –

Les infractions au présent arrêté seront constatées, poursuivies et réprimées conformément aux lois en vigueur.

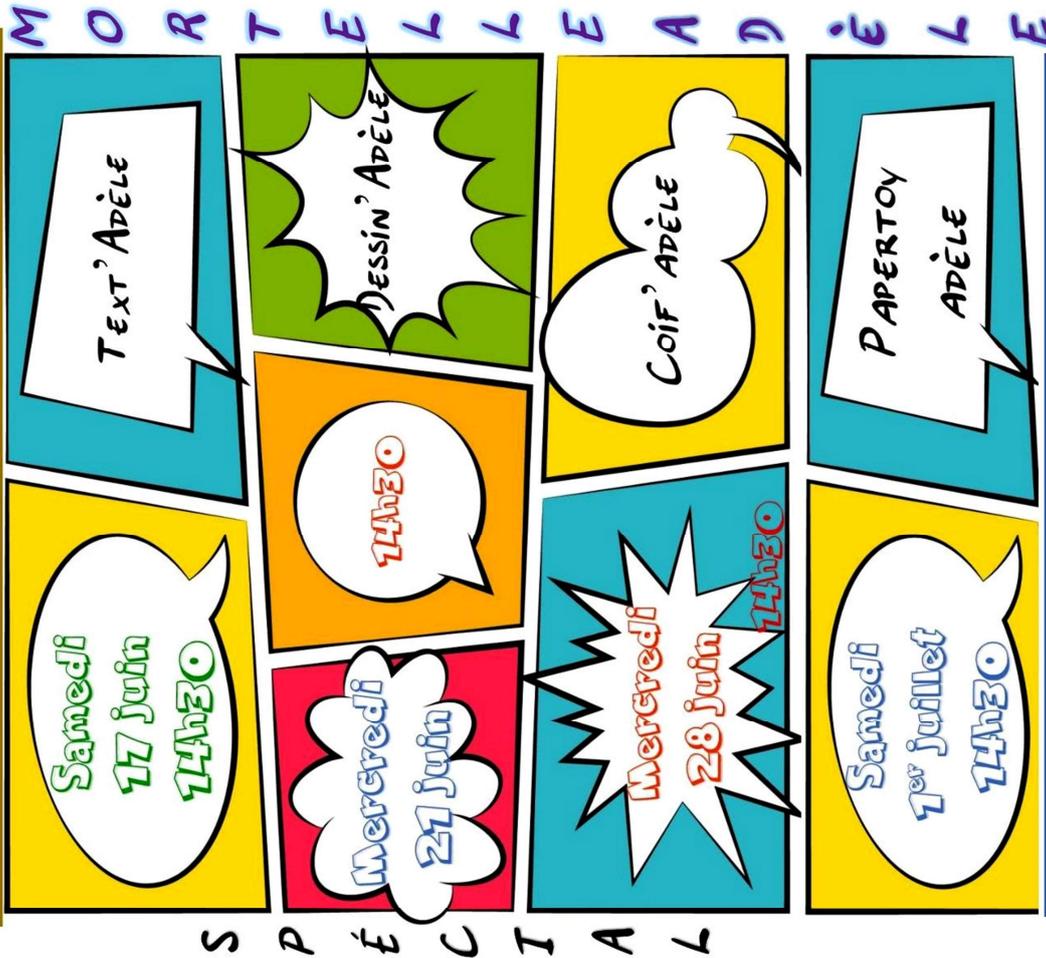
#### Article 8 –

Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Directeur de l'entreprise NOREADE de Pecquencourt
- Monsieur le Responsable de l'arrondissement routier de Valenciennes.
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Bouchain
- Responsable du Service d'Incendie et de Secours du Nord
- Monsieur le Responsable du service exploitation Transvilles de Saint-Saulve
- Directeur du SMTD de Guesnain

Fait à Emerchicourt, le 5 juin 2023  
Le Maire,  
Régis ROUSSEL.

LA MÉDIATHÈQUE D'EMERCHICOURT  
fait sa fête à la BD !



Ateliers gratuits, tous publics,

sur inscription à l'accueil de la médiathèque,

au 03.27.08.12.08, par mail à [mediatheque@mairie-emerschicourt.fr](mailto:mediatheque@mairie-emerschicourt.fr)

FB : médiathèque d'Emerchicourt